



**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LA BERNARDIERE  
Séance du 5 Novembre 2020**

Envoyé en préfecture le 19/11/2020

Reçu en préfecture le 19/11/2020

Affiché le

ID : 085-218500213-20201105-D2020\_81-DE

L'an deux mil vingt, le 5 du mois de novembre à vingt heures se sont réunis à la salle de Doline à la Bernardière les membres du Conseil municipal de la Commune de LA BERNARDIERE, dûment convoqués le 29 octobre 2020, sous la présidence de Monsieur Claude DURAND, Maire de LA BERNARDIERE.

**Présents :** DURAND Claude, Maire ; DOUILLARD Béatrice, FIGUREAU Luc, GRIFFON Vincent, LORIOU Sylvie, adjoints ; BERANGER Thomas, BLOUIN Christelle, CASSERON Samuel, CHARRIER Alban, CHASSAGNE Hyacinthe, DOUILLARD Jean-Louis, DOUILLARD Stéphanie, FRESNEAU Karine, KEMPF Gérard, LE TRIONNAIRE May-Line, MAUDET Benoit, ROBIN Fanny, SECHER Isabelle, TIJOU Audrey, conseillers municipaux ;

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absent excusé :**

**Absent représenté :**

**Le secrétariat a été assuré par :** ROBIN Fanny

Nombre de Membres en exercice :	<u>19</u>
Nombre de Membres présents :	<u>19</u>
Nombre de suffrages exprimés :	<u>19</u>
Votes Pour :	<u>19</u>
Votes Contre :	<u>0</u>
Abstention :	<u>0</u>

**N° 2020/81**

**Objet : Tarifs 2021 pour les concessions cimetièrè et columbarium**

La commission gestion des services, finances et affaires scolaires s'est réunie le mardi 13 octobre dernier pour étudier les tarifs communaux 2021.

Elle propose une augmentation par rapport aux tarifs votés en 2020 uniquement pour la partie redevance ou renouvellement de concession.

**Le Conseil Municipal de la BERNARDIERE (Vendée), est invité à se prononcer sur :**

- les propositions de la commission gestion des services, finances et affaires scolaires

**Le Conseil Municipal de la BERNARDIERE (Vendée), après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**Vu l'avis favorable de la commission gestion des services, finances et affaires scolaires du 13 octobre 2020 ;**

**Approuve,**

- les propositions de la commission gestion des services, finances et affaires scolaires;

**Décide,**

- d'appliquer les tarifs suivants pour 2021 :

Envoyé en préfecture le 19/11/2020

Reçu en préfecture le 19/11/2020

Affiché le

TARIFS 2021  
ID : 085-218500213-20201105-D2020\_81-DE

EMPLACEMENTS CIMETIERE	
Caveau communal	905 €
Case de columbarium lors de la 1 <sup>ère</sup> acquisition de la concession	640 €

DROITS DE CONCESSION CIMETIERE		TARIFS 2021	
Plaque fournie et obligatoire jardin du souvenir et columbarium		60 €	

REDEVANCES - RENOUELEMENT DES CONCESSIONS CIMETIERE	TARIFS 2021	
	15 ans	30 ans
Concession (droit de jouissance) / caveau ou columbarium	240 €	360 €

**Mandate,**

- Monsieur le Maire pour l'application de ce tarif à compter du 1er janvier 2021 ;

**Autorise,**

- Monsieur le Maire, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les actes afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**Décide,**

- de transmettre au représentant de l'Etat la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, le 5 novembre 2020

Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait conforme

Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif de Nantes peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception en Préfecture du Département de la Vendée,
- date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,
- deux mois après l'introduction du recours gracieux, en l'absence de réponse pendant ce délai.

Le Maire,  
Claude DURAND.